

INVESTOR PROTECTION

Communiqué de presse - 2 septembre 2009

Les investisseurs dans six fonds gérés par Petercam sont invités à se rassembler afin de défendre leurs intérêts. Ces fonds sont Moneta Euro Liquidity, Moneta Bonds High Return, Moneta Bonds Low Volatility, L Fund Bonds Eur Quality, L Fund Bonds Universalis et L Fund Bonds Higher Yield. Ces investisseurs ont subi des pertes qui pourraient ne pas être dues seulement à la chute des marchés financiers ou à des mauvais choix de gestion.

Depuis de nombreux mois, Investor Protection a mené une enquête sur les fonds Moneta Euro Liquidity, L Fund Bonds Eur Quality, L Fund Bonds Universalis et L Funds Bonds Higher Yield avec l'aide notamment d'un cabinet d'avocat et d'un réviseur d'entreprise. Il est temps de faire part de notre conclusion : la responsabilité de certaines entités du groupe Petercam pourrait être recherchée et une compensation versée aux investisseurs.

Les fonds Moneta Bonds High Return et Moneta Bonds Low Volatility sont des fonds qui ont largement investi dans les compartiments de L Fund précités. Les investisseurs dans ces deux fonds Moneta pourraient donc également obtenir des indemnités.

Moneta Euro Liquidity

Dès le début de la crise financière des sub-primes mi-2007, le compartiment Euro Liquidity de la SICAV Moneta a été confronté à des demandes importantes de remboursement. Suite à cela, ce fonds qui avait atteint plus d'1,3 milliard d'euros d'actifs est descendu à 983 millions au 31.12.2007 (valeur publiée d'une part de capitalisation : 108,17 Eur) et à 153 millions fin 2008 (valeur publiée d'une part de capitalisation : 79,46 Eur). Depuis le début de l'année 2008, le gestionnaire du fonds, Petercam (Luxembourg) SA, semble ne plus respecter la politique d'investissement imposée par le prospectus. Les liquidités descendent en effet nettement et de manière prolongée en dessous du seuil minimum de 20% imposé par le prospectus. Au 31.12.2007, les liquidités représentaient encore 39,83% du fonds. Ce pourcentage était seulement de 9,05% au 30.06.2008 et de 6,95% au 31.12.2008. Cette gestion a transformé Moneta Euro Liquidity de fonds de liquidités en un fonds d'obligations.

Durant l'année 2008, la crise financière s'aggrave et les demandes de remboursement se poursuivent. Le conseil d'administration du fonds décide alors, le 10 octobre 2008, de geler le fonds. Il le restera pendant plus de trois mois et sera dégelé le 19 janvier 2009. La valeur des parts du fonds, appelé depuis le 19 janvier 2009 Euro Liquidity & FRN, continue à chuter et se retrouve à 75,04 Eur fin janvier 2009 (valeur publiée des parts de capitalisation).

En un peu plus d'un an, les parts du fonds Euro Liquidity ont donc perdu plus de 30%. De nombreux investisseurs manifestent alors leur mécontentement. Petercam décide d'indemniser des actionnaires du fonds mais uniquement pour compenser le blocage du fonds pendant trois mois. Au total, Petercam a déclaré à la presse avoir octroyé quelques 15 millions d'euros de « gestes commerciaux ».

Si le non-respect prolongé du prospectus est confirmé, les actionnaires du fonds qui ont vendu tout ou partie de leurs parts avant le blocage du fonds le 10 octobre 2008 auraient droit à une compensation. De plus, un non-respect du prospectus impliquerait que même des personnes qui ont obtenu un geste commercial en raison du blocage du fonds pourraient obtenir une compensation additionnelle. Enfin, les actionnaires qui ont été bloqués dans le fonds et n'ont pas reçu de geste commercial devraient pouvoir obtenir une compensation.

Dans un premier temps, Investor Protection défendra les intérêts des investisseurs lui ayant donné un mandat en questionnant Pertercam et d'autres entités telles que, par exemple, la banque dépositaire. Sur la base des réponses reçues et des éléments déjà en sa possession, Investor Protection décidera alors des mesures à prendre. La priorité sera donnée à la recherche d'un accord de compensation négocié. Une action juridique contre certaines entités du groupe Petercam n'est toutefois pas exclue en cas d'échec de ces négociations.

Bonds Eur Quality, Bonds Universalis et Bonds Higher Yield

Ces trois compartiments de la SICAV L Fund ont connu des pertes importantes de valeur durant 2008. Dans leurs catégories respectives, ces trois fonds ont affiché des pertes nettement supérieures à la moyenne du marché. D'après les éléments en possession de Investor Protection, il semble que ces performances anormalement médiocres pourraient trouver en partie leur origine dans des actes qui pourraient être reconnus fautifs. En particulier, nous nous interrogeons sur les opérations réalisées par ces trois fonds avec le fonds Moneta Euro Liquidity. Les trois fonds ont en effet acheté une partie significative des obligations que Moneta Euro Liquidity a été forcé de vendre afin de satisfaire des demandes de remboursement.

Investor Protection défendra d'abord les intérêts des investisseurs lui ayant donné un mandat, en questionnant Pertercam et d'autres entités telles que, par exemple, la banque dépositaire. Sur la base des réponses reçues et des éléments déjà en sa possession, Investor Protection décidera alors des mesures à prendre. La priorité sera donnée à la recherche d'un accord de compensation négocié. Une action juridique contre certaines entités du groupe Petercam n'est toutefois pas exclue en cas d'échec de ces négociations.

Moneta Bonds High Return et Moneta Bonds Low Volatility (NB depuis le 15 juillet 2009, la dénomination Moneta a été modifiée en Horizon L)

Ces deux compartiments de Moneta sont des fonds de fonds. L'essentiel de leurs actifs est donc investi dans d'autres fonds. Parmi ces fonds se retrouvent principalement plusieurs compartiments de L Fund mentionnés précédemment : Bonds Eur Quality, Bonds Universalis et Bonds Higher Yield. Les investisseurs dans Moneta Bonds High Return et dans Moneta Bonds Low Volatility ont donc

indirectement subi les performances anormalement mauvaises des trois compartiments de L Fund. S'il était avéré que ces mauvaises performances sont en partie imputables à des fautes, les investisseurs dans ces deux fonds pourraient demander des indemnités.

Les investisseurs qui souhaitent être défendus peuvent donner mandat à Investor Protection. Les documents de mandat est disponible sur le site internet www.investorprotection.be. Investor Protection ne peut représenter que les investisseurs qui lui ont donné un mandat formel pour la défense de leurs intérêts.

Personne de contact : Albert Biebuyck, Managing Partner
Tel : 0476 44 24 37

Note pour la rédaction :

Investor Protection Europe est une société dont l'objectif est de conseiller, protéger et défendre les épargnants et investisseurs qu'ils soient des particuliers ou des institutionnels. La société gère des cas individuels et également des opérations de défense collective. Investor Protection aide les investisseurs à évaluer leur situation et, lorsque cela se justifie, négocier et obtenir des indemnités.

Investor Protection fait fréquemment appel à des professionnels tels qu'avocats, fiscalistes, auditeurs, financiers spécialisés, etc. Cette combinaison de ressources et talents adaptée à chaque situation permet d'optimiser la gestion des dossiers confiés.